

LE VERCORS NE RÉPOND PLUS

≡ CLARA ROBERT-MOTTA □ VICTOR POINT



Cette antenne relais qui surplombe Grenoble (Seyssinet-Pariset) a été incendiée le 18 mai 2020. L'attaque a été revendiquée par l'ultragauche. En juin 2021, les travaux de réparation n'étaient pas encore terminés.

Dans un territoire où la couverture du réseau peine à décoller, détériorations et militantisme anti-ondes sont souvent amalgamés et condamnés comme un tout. Qu'ils et elles s'interrogent sur les conséquences sur la santé, sur l'environnement ou s'insurgent contre une société du « tout numérique », tous et toutes n'approuvent pas le mode d'action directe.

On ne peut pas le louper. Le pylône de 62 mètres de hauteur trône au bord de la route de Saint-Nizier qui grimpe le long des hauteurs grenobloises jusqu'aux portes du Vercors. L'infrastructure faite en tubes et en antennes dessert une grande partie du réseau ici. Le 18 mai 2020, ce géant aurait pu finir dans le même état que la Tour sans Venin, un monument historique à quelques mètres de là : en ruine. L'attaque a eu lieu à 2 h 45 ce matin-là. Un feu s'est déclenché à sa base puis a léché les antennes. Une partie importante du réseau de télécommunications de la zone est alors tombée hors service. Dans l'heure qui a suivi, deux autres sites se sont embrasés sur les hauteurs de Grenoble, réduisant d'autant le réseau déjà en difficulté.

Plus d'un an après, les techniciens s'affairent encore auprès du pylône de la Tour sans Venin

pour réparer les dommages de l'incendie criminel. Les opérateurs restent vagues, mais assurent que les dégâts ont coûté des centaines de milliers d'euros. Ce pourrait être un fait divers comme un autre si ce n'est que les trois brasiers sont loin d'être des événements isolés. Depuis un an et demi, les incendies volontaires d'équipements de téléphonie se répandent comme une traînée de poudre. La gendarmerie nationale a recensé 107 cas en France depuis le mois de mars 2020, avec l'Isère et la Drôme en tête du classement des départements les plus explosifs.

Passée la crispation d'un réseau défaillant, une question brûle sur toutes les lèvres : qui veut la peau des antennes-relais ? Sur les réseaux sociaux, ça crie au « complotiste », à « l'anti-5G », ou encore à « l'ultra-gauche » et aux « marche pieds nus » (sic). Les coupures comme celles engendrées par les incendies suscitent une condamnation quasiment systématique dans ce territoire déjà isolé géographiquement et numériquement.

Célia de Lavergne, députée LREM de la Drôme, bataille pour résorber le « retard numérique » de son territoire. « En montagne, l'entretien du réseau est com-

pliqué, explique l'élue qui a dirigé une mission parlementaire sur le réseau cuivre. *Un tiers des incidents du réseau fixe national sont le fait de notre territoire.* » Outre le déploiement (un peu trop lent à son goût) de la fibre, un des axes privilégiés est l'amélioration du réseau de téléphonie mobile. 49 nouvelles antennes-relais doivent sortir de terre dans la Drôme. Des investissements massifs qui font partie du « *New Deal Mobile* » voulu par le gouvernement afin de résorber la fracture numérique et désenclaver les fameuses zones blanches.

« CEUX QUI BRÛLENT LES ANTENNES NUISENT AU COMBAT »

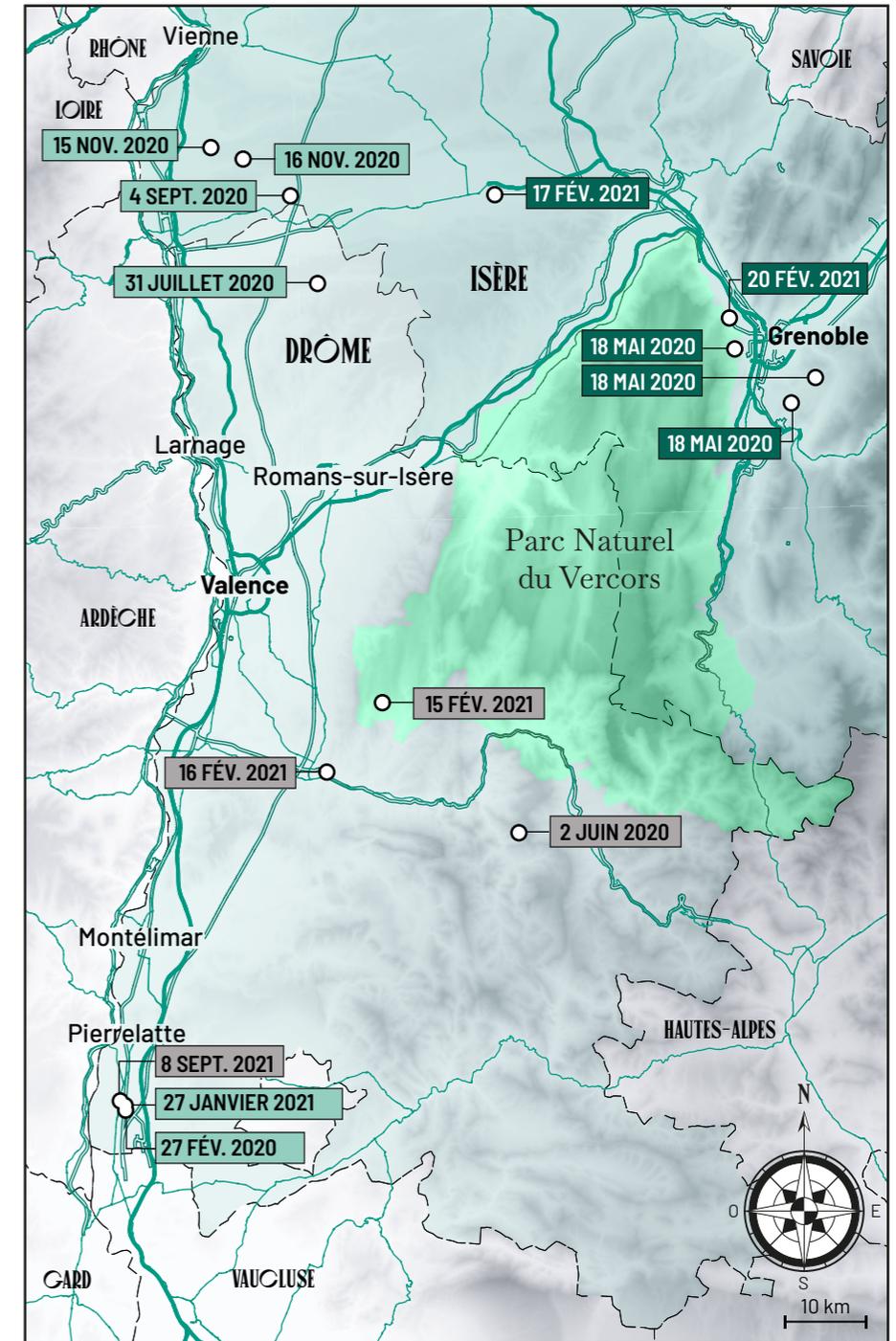
Quand certain-es trépignent d'impatience de voir arriver le très haut débit, d'autres apparaissent plus frileux, voire affichent une opposition nette. Parmi eux, Catherine Neyrand, présidente de POEM26, association de personnes électrohypersensibles (EHS). Dans son cabinet de Romans-sur-Isère, spécialement conçu pour faire barrière aux ondes, la kinésithérapeute, elle-même reconnue élec-

La gendarmerie nationale a recensé 107 cas en France depuis le mois de mars 2020, avec l'Isère et la Drôme en tête du classement des départements les plus explosifs.

SABOTAGES ANTI-ONDES

LES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION DÉGRADÉS DANS LA DRÔME ET L'ISÈRE DEPUIS 2020

- Dégradation...
- ... pour laquelle un « gilet jaune » revendiqué ou qualifié a été condamné
- ... revendiquée par l'ultra-gauche
- ... non revendiquée et dont l'individu responsable reste non-identifié
- Chemin de fer
- Autoroute
- Route
- Limite départementale



trosensible par l'Assurance maladie, demande à ses patient-es d'éteindre leurs téléphones avant de s'introduire chez elle. Catherine Neyrand voit d'un très mauvais œil la multiplication des réseaux de télécommunication et donc des ondes électromagnétiques. Ces dernières seraient la cause des troubles dont les électrosensibles souffrent. Elle s'inquiète particulièrement pour les EHS en errance sociale et médicale : « Avec la 5G et le Linky, les ondes pénètrent encore plus dans nos habitations, certains n'ont plus d'endroits où vivre et cherchent désespérément des habitations saines. »

Catherine Neyrand s'indigne contre ces ondes supplémentaires, mais de là à incendier des antennes-relais? Certainement pas! La militante condamne sans sourcilier les dégradations et exulte sur ce sujet : « *Ceux qui brûlent les antennes nuisent au combat des EHS. Ils ne sont pas du tout sensibilisés à notre cause!* » Elle souhaite que les actions de POEM26 se limitent au cadre légal d'information auprès du grand public et des institutions. Si elle estime que les choses avancent de cette façon, elle reconnaît la lenteur du processus. Car jusqu'ici, il faut bien le dire, la lutte des différentes associations pour freiner le déploiement des réseaux de télécommunications n'a pas tellement porté ses fruits face aux volontés politiques successives pour accélérer la transition numérique. Les antennes continuent de se reproduire à vitesse grand V.

« *C'est David contre Goliath, désespère Alain Gay, assis sur la terrasse de sa maison à Larnage qui a une vue imprenable sur un gigantesque pylône. Et en plus, ils ont la loi avec eux.* » Cet inspecteur des finances retraité vit devant cette antenne-relais depuis près de 16 ans. Ni lui, ni ses voisin-es, n'avaient été informés de l'implantation de ce relais à une vingtaine de mètres de chez eux, et bien qu'ils se soient organisés en collectif, les riverain-es n'ont rien pu faire pour l'empêcher. Pire, Alain Gay affirme que le tribunal administratif les a condamnés à payer une amende pour procédure abusive.

PAS CONTRE LES ANTENNES, MAIS PAS DEVANT CHEZ SOI

Depuis, ce grand type à la barbe rasée à blanc a fondé la Fédération Antennes-relais Drôme Isère Ardèche qui regroupe différents collectifs de riverain-es en lutte. Dans cette association qui a compté jusqu'à 20 collectifs actifs, le mot d'ordre est de ne plus attaquer en justice, car « ça n'aboutit quasiment jamais », mais de faire entendre son mécontentement. « *On fout le bordel* », ricane Alain Gay. Selon lui, quelques victoires sont à attribuer à ces techniques de médiatisation et pression sur les élu-es. Une partie des collectifs a réussi à déplacer les zones d'implantation des antennes. « *Nous ne sommes pas technophobes, précise Alain Gay. Nous souhaitons*

simplement que les installations ne se fassent pas à proximité des lieux d'habitation. »

S'opposer totalement à l'installation d'une antenne-relais sur un territoire est plus compliqué, voire impossible. Aujourd'hui encore, les opérateurs n'ont besoin que de trouver un terrain qui accepte la construction du pylône et d'en informer la mairie. La demande d'information en mairie pour l'implantation de nouvelles antennes-relais a déjà été réduite à un mois au lieu de deux par la loi Elan de 2018. La téléphonie étant une compétence de l'État, ni la municipalité ni les citoyen-nes n'ont de réels recours pour s'opposer au montage d'une antenne. Une dizaine de communes drômoises et iséroises ont sollicité un moratoire sur la 5G. Cette technologie et son utilité sont parfois source d'interrogations. Pour Christine Aurange, conseillère municipale à la sobriété énergétique à Die qui a signé ce moratoire, il s'agissait de remettre en question des choix de société qu'elle estime imposés par le gouvernement et « *dangereux* ». Peine perdue pour la Dioise, le moratoire n'a rien changé : plusieurs antennes ont été installées sur la commune depuis, dont deux 5G.

DÉMUNIS FACE AU SYSTÈME

Face à cette incapacité, et si la plupart des collectifs et associations condamnent les dégradations

d'antennes-relais, certain-es disent comprendre pourquoi les auteurs et autrices en arrivent à ces extrémités. En tenue de cycliste, Nicolas sirote un demi devant l'église de Die avant de rejoindre une manifestation contre le passe sanitaire. Ce membre du collectif Stop Linky – Anti-5G du Grand Diois interprète ces passages à l'acte comme un sentiment d'impuissance et d'un manque de démocratie. « *Il y a toujours eu des actions radicales dès lors que le dialogue est rompu, et depuis un moment il y a un problème de représentation politique.* » Lui ne se dit pas anti-technologie. « *Je ne suis pas un amish comme certains voudraient nous caricaturer, mais je pense que nous allons trop loin.* »

Les sympathisant-es de la cause des saboteurs et saboteuses d'antennes-relais flirtent parfois avec la légalité. Le média participatif drômois, *Ricochets*, s'est brûlé les ailes en publiant un message de soutien aux incendiaires d'un réparateur téléphonique à Crest qui a laissé 8000 abonné-es orphelin-es de toute vie numérique pendant quelques jours. À la suite d'une plainte de la préfecture à l'encontre du média en ligne, les membres du site ont décidé de retirer l'article en question. Ils affirment néanmoins que ce message de soutien était parfaitement légal. « *L'article avait pour but d'avoir un débat sur l'omniprésence du numérique dans nos vies, et de faire entendre une parole qui va plus loin que la simple condamnation de l'acte* », justifie l'un des administrateurs du site.

Qu'ils soient soutenus ou au contraire vilipendés pour la mauvaise image qu'ils renvoient de la bataille contre les ondes, les auteurs et autrices des dégradations ne laissent pas indifférents dans la région vertacomicoisienne. Et surtout pas les services d'enquête. Ce qui pourrait être vu comme des faits divers isolés est pris très au sérieux par la gendarmerie. Sa section de recherche, à Grenoble, en charge de ces affaires est assistée de la cellule Oracle. Cette dernière coordonne depuis un an et demi la lutte contre les actions de la mouvance extrême gauche et plus élargie à l'échelle nationale. Plus de 70% des dégradations observées par la cellule Oracle sont commises sur des équipements de télécommunications. « *C'est le mode d'action privilégié de l'ultragauche, si ce n'est le seul, rapporte une source proche du dossier. C'est un symbole atteignable de la lutte antisystème.* »

ULTRAGAUCHE ET GILETS JAUNES : LES DEUX PROFILS D'INCENDIAIRES

Ce serait alors la griffe de l'ultragauche qui graviterait au-dessus des incendies? Dans la région, une dizaine d'attaques de ce genre ont été revendiquées par des sites anarcholibertaires depuis 2017, dont celle de l'antenne de la Tour sans Venin le 18 mai 2020 et les deux autres de la même nuit. Pour autant dans la région du Vercors, aucun-e membre de l'ultragauche n'a été condamné

pour ces détériorations. En revanche, des personnes d'autres mouvances l'ont été dans l'Isère et dans la Drôme. Notamment certain-es se réclamant des « gilets jaunes ». « *C'est un nouveau type de profil qui est apparu, analyse une source de la gendarmerie. Il y a un an et demi, il n'y aurait eu aucun "gilet jaune" dans cette liste.* » Aujourd'hui, 26 des 61 personnes mises en cause à l'échelle nationale pour ces dégradations sont de type « gilet jaune ». Les ultras, eux, n'ont été « que » 23 à être mis en cause. Ces derniers seraient, selon les enquêteurs et enquêtrices, plus « *rompus aux techniques de clandestinité et de dissimulation* » et donc moins susceptibles de se faire attraper.

« Nous ne sommes pas technophobes, nous souhaitons simplement que les installations ne se fassent pas à proximité des lieux d'habitation. »

~ Alain Gay, président de la Fédération Antennes-relais Drôme Isère Ardèche

Signé par d'énigmatiques « *chauves-souris transmettant le feu* », le texte de revendication des incendies de Grenoble fustige une société du « *vide* » et du « *contrôle* » dans laquelle les antennes-relais « *défigurent les paysages* » et « *servent à la communication de masse* ». Sur ces réseaux circulait aussi un guide de destruction d'antennes « *contre*

la 5G et le monde qui en a besoin» dont le partage important l'année dernière pourrait être l'élément déclencheur qui aurait fait appel d'air et incité des personnes liées à

d'autres mouvances – par exemple «gilets jaunes» – à s'y essayer.

Les milieux du militantisme anti-ondes sont multiples, et leurs revendications sanitaires, environnementales se recourent parfois

avec celles et ceux qui passent à l'action. En revanche, tous et toutes ne s'accordent pas sur l'utilité supposée de l'action directe et violente. «Ces coupures provoquent souvent un effet rebond contre-productif»,

Alain Gay chez lui à Larnage. Une antenne relais a été construite il y a 20 ans sans concertation devant son domicile.



observe la Dioise Corinne Morel Darleux. Comme 8000 autres abonnées, l'ex-élue régionale a été privée de réseau lors de l'incendie du répartiteur téléphonique de Crest le 16 février 2021. «La réaction majeure,

c'est de vouloir renforcer les infrastructures afin d'éviter ces pannes.» Si elle ne condamne pas clairement les détériorations, elle s'interroge sur leurs impacts politiques : «Si le but est de réfléchir à

la place du numérique dans nos vies, je crains que l'objectif soit raté. Les dégradations ne provoquent pas le débat attendu, c'est dommage.» ∅

Catherine Neyrand dans le cabinet anti-ondes qu'elle s'est fait construire dans son jardin de Romans-sur-Isère. Electrohypersensible comme sa fille, elle se revendique spécialiste des ondes artificielles et de leurs effets sur le corps humain. Elle a créé une association, POEM26, pour les électrohypersensibles.

